



Commission des Seniors de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles



**La Coordination des Associations de Seniors  
C.A.S., asbl  
Commission des Seniors de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles**

**Rapport d'activités  
2019**



## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Table des matières  | 3  |
| Coordonnées générales   | 5  |
| 1. Statuts de l'association   | 7  |
| A. Historique :   | 7  |
| B. Contexte :   | 8  |
| 2. Contacts de la Commission  | 12 |
| Nos interventions   | 15 |
| Rencontre avec Madame Joëlle KAPOMPOLE 28 janvier 2019  | 17 |
| Intervention CIEP / MOC 11 février 2019   | 18 |
| Maison des Aînés de Charleroi 15 février 2019   | 19 |
| SNCB : « Focus Group 65+ » 19 février 2019  | 20 |
| CPAS de Charleroi   | 21 |
| Projet « Communes Amies des Seniors » 19 septembre 2019   | 22 |
| Jury - « Transmission de savoir entre générations » 2 octobre 2019  | 26 |
| SNCB - Stands de formation achat digital 1 et 3 octobre 2019  | 27 |
| Présentation « Guy, Maguy, Georges et les autres » 4 octobre 2019   | 28 |
| Journée formation CCCA - Bastogne 5 octobre 2019  | 29 |
| Projet de mise en contacts des CCCA de la Province de Liège 15 octobre 2019   | 30 |
| Conférence atHOME - Pour la Solidarité (PLS) 22 octobre 2019  | 31 |
| Interventions CCCA  | 32 |
| La CAS et le projet WADA  | 34 |
| Assises des Seniors   | 37 |
| Contexte  | 38 |
| Assises des Seniors : Colloque « Lieux de Vie des Seniors » 4 avril 2019  | 40 |
| Assises des Seniors : Colloque « Citoyenneté des Seniors » 14 mai 2019  | 42 |
| Assises des Seniors : Évaluation des Assises des Seniors  | 44 |
| Nos brochures   | 45 |
| 3. Observations générales sur les intérêts et les difficultés des seniors en Communauté Française et leur participation à la vie publique   | 46 |
| A. La Citoyenneté   | 47 |
| B. La Mobilité  | 48 |
| C. Les nouvelles technologies   | 48 |
| D. Les revenus  | 49 |
| E. La santé   | 50 |
| F. Les lieux de vie   | 52 |
| 4. Conclusions  | 54 |
| 5. Plan d'action en vue d'une demande de renouvellement de la reconnaissance « Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles » | 56 |



# Coordonnées générales

Année civile sur laquelle porte le rapport : **2019**

## **Identification de l'association :**

Nom : **Coordination des Associations de Seniors**

Sigle : **C.A.S.**

Numéro d'entreprise : **0870.761.773**

Adresse du siège social :

**Quai Arthur Rimbaud 20  
6000 CHARLEROI**

Correspondants :

Prénom Nom : Henri LURKIN  
Statut : Président  
Téléphone : 0479/72.75.51  
Mail : hlurkin@gmail.com

Prénom Nom : Kiriaki KARPITSARIS  
Statut : Secrétaire administrative  
Téléphone : 0494/40.68.20  
Mail : cas.seniors.secretariat@gmail.com















# 1. Statuts de l'association

## A. Historique :

La Coordination des Associations de Seniors est une asbl pluraliste créée en 2004 ayant pour buts la promotion des relations intergénérationnelles, la solidarité et la justice sociale.





Un des objectifs de la Coordination est de regrouper des associations et des mouvements de Seniors, suffisamment représentatifs, dans une perspective pluraliste. Depuis 15 ans, l'association s'est élargie pour que soient représentées les principales tendances politiques et sociales de la partie francophone de la Belgique.

On y retrouve donc :

-  A.F.U.T.A.B., Association Francophone des Universités Tous Âges de Belgique
-  Aînés du Centre démocrate Humaniste
-  Aînés du M.O.C.
-  C2S, Confédération des Seniors Socialistes
-  Écolo - Commission Aînés d'Écolo
-  Enéo - mouvement social des aînés
-  Entr'Agés
-  Espace Seniors
-  F.G.T.B. - Commission interrégionale wallonne des Pensionnés et Prépensionnés
-  F.I.S., Fédération indépendante des Seniors
-  L.L.P., Ligue Libérale des Pensionnés
-  Senoah

Par arrêté du 28 juin 2012, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles instaure la Coordination des Associations de Seniors en tant que Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En cette qualité, nos missions sont les suivantes :

-  Mission 1 : Émettre des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement ou de l'un de ses membres ou du Parlement, notamment dans le cadre du processus d'adoption des projets et propositions de décret, sur toutes les matières relevant des compétences de la Communauté française qui présentent un lien avec les intérêts des seniors et leur participation active à la société ;
-  Mission 2 : Informer et sensibiliser ses membres ainsi que la société civile, les médias, les responsables politiques, économiques, sociaux sur toutes questions, analyses, études et actions relatives aux seniors ;
-  Mission 3 : Constituer un espace d'échange d'informations et de bonnes pratiques pour les associations de seniors de la Communauté française ;
-  Mission 4 : Assurer une fonction de représentation des associations de seniors de la Communauté française auprès de tout organe consultatif des aînés faisant appel à sa participation ou à son expertise.

## B. Contexte :

Les seniors (65+) représentent, en 2019, 18,6% de la population en Belgique.

Ce pourcentage pourrait monter à 25,8% pour 2071 d'après le Bureau fédéral du Plan.

Outre le nombre croissant de seniors qui n'est plus à démontrer, il y a lieu de tenir compte également de l'allongement de la vie.

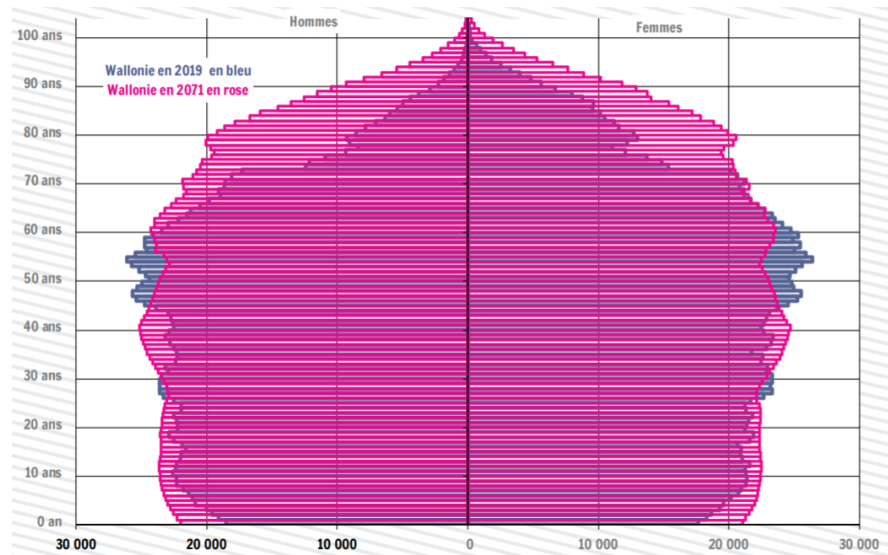


Figure 1 : <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/pyramides-des-ages/>

Par conséquent, les seniors ont donc un rôle important tant au niveau politique, social, culturel que commercial. Pour preuve, les démarches des industries dans le cadre de la Silver Economie que nous abordons dans notre rapport 2018 et que la Coordination surveille de près.

Les seniors sont de plus en plus nombreux et leur espérance de vie augmente. La plupart seront donc actifs plus longtemps. Il est révolu le temps où les seniors restaient chez eux, bien que cette idée soit toujours ancrée dans la conscience collective.

Aujourd'hui, les seniors ne se contentent plus de garder les petits-enfants, ils ont des activités, consomment, voyagent et participent à la vie citoyenne.

Leurs besoins ont donc changé et ils doivent être entendus.

Là est tout l'intérêt de l'existence de la Coordination, association couple, et de ses associations membres : faire le point sur la situation des seniors en Fédération Wallonie-Bruxelles, mettre en évidence les lacunes du monde politique quant à cet électorat non-négligeable et faire remonter nos observations et leurs besoins aux instances politiques compétentes, par le biais d'avis, notamment sous forme de brochures ou encore de lettres circonstanciées proposant des pistes de solutions réalistes.

Ce travail est permis grâce aux travaux et études des associations membres de la Coordination mis en commun afin de proposer des positions communes à tous nos membres.

Au niveau communal, la Coordination aide à agir par son implication dans la mise en place et le suivi des Conseils Consultatifs Communaux des Aînés au sein des communes de Wallonie et de Bruxelles.

### La Coordination et les Conseils Consultatif Communaux des Aînés - un peu d'histoire :

Les premiers conseils consultatifs ont vu le jour dans les années 1980 lorsque les politiques ont décidé de promouvoir la démocratie locale et de rapprocher les communes des citoyens.



Ces conseils communaux sont régis par le code de démocratie locale et de la décentralisation de 2004 pour la Wallonie et par la nouvelle loi communale depuis 1988 en région de Bruxelles. Il s'agit d'une assemblée de personnes chargée par le conseil communal de rendre des avis sur une ou plusieurs questions déterminées.

C'est dans cette continuité que les Conseils Consultatifs Communaux des aînés ont été mis en place afin de traiter des questions relatives aux matières des aînés et donc de les intégrer aux dispositifs de démocratie locale.

Il a fallu attendre 2004 pour que la région wallonne prononce le 1<sup>er</sup> décret pour rappeler les rôles, les missions et le mode de fonctionnement des Conseils Consultatif en général.

Ce n'est qu'en 2006 que la « circulaire Courard » est publiée pour promouvoir la mise en place de Conseil Consultatifs des Aînés et donc définir un cadre de référence.

En 2012, le Gouvernement wallon, par le biais du Ministre Furlan, a actualisé ce cadre de référence dans le but de favoriser la pleine participation des aînés à la vie politique de la commune.

Cette nouvelle circulaire s'est basée sur la pratique du terrain et des besoins exprimés par les CCCA eux-mêmes. Il s'avérait en effet souhaitable non seulement de clarifier les modalités d'organisation et de fonctionnement des CCCA, mais surtout de renforcer leur vocation consultative et participative au sein de la commune.

Cette nouvelle « circulaire Furlan » remplace celle de 2006 en lui apportant les modifications en ce sens ainsi qu'en annonçant les principes garantissant des relations optimales entre les CCCA et les autorités communales.

La Coordination a participé activement à la rédaction de cette dernière circulaire.

En région bruxelloise, il faut attendre 2017 pour qu'une ordonnance soit votée, soutenue par Enéo, membre de la CAS.

La Coordination est impliquée dans la mise en place des CCCA depuis sa création. Aujourd'hui encore, même s'il existe un cadre légal pour les CCCA, la Coordination tente de pousser les dernières communes réticentes à la mise en place d'un CCCA à se jeter à l'eau.

Cette pression douce a notamment été renouvelée fin 2018 avec l'envoi à tous les élus communaux des communes de Wallonie et de Bruxelles d'une lettre de recommandations, visant notamment la mise en place d'un CCCA dans chaque commune afin que la voix des seniors soit entendue.

Depuis plusieurs années, la Coordination intervient sur demande auprès des responsables communaux ou au sein des CCCA existant afin de rappeler qu'un CCCA a pour mandat de faire connaître, comprendre et permettre de prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés résidant dans la commune en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale.

La mission première d'un CCCA consiste à se donner les moyens de connaître les problèmes et aspirations des aînés de la commune, y compris de ceux qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer.

Chaque CCCA devrait veiller à ce que tous les aînés de la commune puisse communiquer leur sentiment dans les matières telles que la mobilité, le logement, la sécurité, la lutte contre l'isolement et à celui-ci de rechercher des propositions réalistes et de les transmettre de manière concrète aux autorités communales.

Le rôle d'un CCCA est de constituer un relais entre le Collège communal et les préoccupations des seniors

\*

\*

\*

Accompagner les seniors afin qu'ils soient entendus au niveau communal est un premier pas. La Coordination agit également au niveau régional et au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles en publiant annuellement une brochure de constats et de pistes de solutions à destinations de tous, mais surtout à destination des politiques.







En 2014, la Coordination a fêté ses 10 en organisant un colloque présentant les travaux de ses commissions « Citoyenneté », « Mobilité » et « Revenus », avec l'intervention de plusieurs experts externes, ainsi que Monsieur Bacquelaine pour les revenus/pensions.

Les réactions des participants ont été plus que positives et ils ont été nombreux à demander plus d'évènements de ce type afin de partager les informations issues de travaux méconnus du grand public ou encore permettre simplement des échanges et des débats autour des thèmes concernant directement les seniors.

C'est sur cette lancée qu'a fleuri l'idée de lancer les « Assises des Seniors ».

Ce projet s'est étalé sur 3 ans, avec une phase préparatoire en 2017 et le lancement des Assises en 2018 et leur clôture en 2019.





Les Assises des Seniors sont un ensemble de 6 colloques sur des thèmes concernant réellement les seniors :

-  Les Nouvelles Technologies,
-  Les Revenus,
-  La Mobilité,
-  La Santé,
-  Les Lieux de Vie,
-  La Citoyenneté.

La première phase de ce projet a été réalisée en 2017 notamment grâce à l'engagement d'une chargée de projet à mi-temps (APE). Cette première année a permis de préparer les thématiques de ces Assises qui ont d'ailleurs été abordées dans notre vademecum paru en 2017 « Assises des Seniors - Thématiques et Enjeux ».

La seconde phase de ce projet a été le lancement des colloques. Les quatre premiers se sont tenus en 2018 et les deux derniers en 2019.

En 2018 :

-  Colloque / Salon « Seniors Connectés » à Liège le 10 mars 2018,
-  Colloque « Revenus des Seniors » au Vieux-Genappe le 29 mai 2018,
-  Colloque « Mobilité des Seniors » à Libramont le 21 septembre 2018,
-  Colloque « Santé des Seniors » à Charleroi le 22 novembre 2018.

En 2019 :

-  Colloque « Lieux de Vie des Seniors » à Namur le 4 avril 2019,
-  Colloque « Citoyenneté des Seniors » à Bruxelles le 14 mai 2019.

Pour chacun d'eux, des intervenants extérieurs, spécialisés dans leur domaine, ont été invités afin de faire part des résultats de leurs études et de leurs observations pour chacun des thèmes.

Ces derniers colloques ont donné lieu à la publication de notre brochure : « Assises des Seniors : Colloques 2019 », laquelle est disponible en téléchargement sur notre site internet et jointe au présent rapport.

## 2. Contacts de la Commission

Le présent tableau, reprend succinctement toutes les activités de la Coordination des Associations de seniors et chacune d'elles étant plus amplement développées à partir de la page \*\*\*.

| Dates                                  | Interventions  | Objets des rencontres  |
|--|--|--|
| 28-01-2019                             | Rencontre Mme Kapompole - Mons                                     | Demande de rencontre suite à la publication de la lettre de recommandations à destinations de toutes les communes de Wallonie et de Bruxelles.   |
| 11-02-2019                             | Représentation CIEP : CCCA   | Demande d'intervention afin de présenter les CCCA : historique, état des lieux, buts et bonnes pratiques de CCCA existants.  |
| 15-02-2019                             | Maison des Aînés - dépôt brochures CAS                             | Contacts réguliers et dépôt de plusieurs exemplaires des différentes brochures de la CAS compte tenu de la demande au sein de la Maison des Aînés de Charleroi.  |
| 19-02-2019                             | SNCB - Focus Group 65+   | Demande d'intervention en qualité de référent Seniors afin de discuter des améliorations à apporter, notamment quant aux seniors.  |
| 23-05-2019<br>19-06-2019<br>19-12-2019 | CPAS Charleroi   | Invitation à participer à la préparation des futurs projets du CPAS pour le volet seniors de ceux-ci.  |
| 19-09-2019                             | "Communes Amies des Seniors"                                       | EUPrevent, en collaboration avec Mutualité Chrétienne Verviers-Eupen, a décidé de lancer le projet « INTERREG : Communes Amies des Seniors ». À cette occasion, une journée était organisée afin de présenter le projet et toutes les associations qui accompagnent le projet. |
| 2-10-2019                              | Jury appel à projet "Transmission de savoir entre générations"     | Demande de participation de la CAS en tant que référent Seniors dans le cadre d'un appel à projet autour de l'intergénérationnel.  |
| 3-10-2019                              | SNCB - Stands Gare   | Demande de participation aux journées de présentation et d'aide à la manipulation des terminaux de vente de ticket et des applications et site SNCB pour les seniors, par les seniors.   |
| 04-10-2019                             | Projection d'un documentaire « Guy, Maguy, Georges et les autres » | Projection d'un documentaire sur l'isolement des seniors, suivi d'un débat.  |
| 5-10-2019                              | Journée Formation CCCA   |  |
| 15-10-2019                             | Projet de foire d'échange aux CCCA pour la Province de Liège       | Réunion d'information sur la mise en place d'un projet de comité de pilotage des CCCA en Province de Liège.  |
| 22-10-2019                             | Projet « atHOME » par « Pour la Solidarité »                       | Invitation à participer aux tables rondes autour de questions relatives au maintien à domicile des seniors et présentation des travaux des membres du projet.  |

## Interventions au sein de CCCA

CCCA Hastière

CCCA Awans

CCCA Farciennes

CCCA Frameries

CCCA Braine-L'Alleud

CCCA Comines

CCCA Musson

CCCA Province de Liège

Modèle d'intervention et détails en page \*\*  
du présent rapport

# Assises des Seniors - 2019

| Date                | Thèmes  | Intervenants   |
|---------------------|---|--|
| <b>4 avril 2019</b> | <b>Assises des Seniors :</b><br>Colloque « Lieux de Vie des Seniors » | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Philippe Defeyt, économiste, ancien président du CPAS de Namur et initiateur d'une résidence service sociale, entre autres,</li> <li>• Myriam Leleu, sociologue et gérontologue, animatrice du projet « Wallonie amie des aînés », entre autres,</li> <li>• Laurence Braet, animatrice chez Habitat &amp; Participation, accompagnatrice des mouvements d'habitats partagés, habitats groupés et solidaires</li> <li>• Anne Jaumotte, chargée de projet chez Enéo, spécialement sur les questions des lieux de vie et des institutions.</li> </ul>                                  |
| <b>14 mai 2019</b>  | <b>Assises des Seniors :</b><br>Colloque « Citoyenneté des Seniors »  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Madame Alda GREOLI, Ministre de la culture et de l'éducation permanente (empêchée) ;</li> <li>• Monsieur Stéphane ADAM, Docteur en Psychologie ;</li> <li>• Madame Sylvie CARBONNELLE, Socio-anthropologue ;</li> <li>• Madame Thérèse SNOY et Monsieur Paul GALAND de « Grands-parents pour le climat » ;</li> <li>• Madame Jacqueline LEBRUN de « Duo for a Job » ;</li> <li>• Madame Marie-Thérèse CASMAN, Sociologue ;</li> <li>• Monsieur Pierre DEGAND de « Sequoia »</li> <li>• Madame Isabelle EMMERY, Députée au Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles.</li> </ul> |



# **Nos interventions**





## **Rencontre avec Madame Joëlle KAPOMPOLE 28 janvier 2019**

*Suite aux élections communales d'octobre 2018 et à la mise en place des nouveaux Conseils Communaux, la Coordination a adressé une lettre de recommandations pour chaque élu des 262 communes de Wallonie et des 19 communes de Bruxelles.*

C'est à la demande de Madame Joëlle KAPOMPOLE, conseillère communale à Mons, et de Monsieur Thomas DURANT, conseiller communal à Dour que le Président de la Coordination, Henri LURKIN, s'est rendu au rendez-vous.

La lettre de recommandations de la Coordination était le sujet principal de la rencontre. Il s'agissait surtout de définir le suivi et l'utilisation de ces recommandations.

Tout d'abord, il a fallu expliquer que pour les communes de Wallonie et de Bruxelles, nous avons +/- 6000 conseillers ou conseillères et que certaines communes n'ont pas encore reçu les documents, les impressions et les envois étaient encore en cours en début 2019. Il profite donc de la rencontre pour rappeler que l'ASBL n'a pas d'énormes moyens et que le subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles est très insuffisant pour le travail que nous voudrions produire.

Quelques-unes des questions posées :

- Peut-on utiliser la lettre de la CAS ?
- Peut-on faire mention de la lettre dans nos questions au Conseil communal ?
- Désirez-vous un suivi ?
- Désirez-vous publier ces questions et réponses, par exemple, sur votre site ?

Nos réponses :

- Oui, on peut faire référence à notre lettre, on dira même que l'on doit y faire référence.
- Oui, un suivi ne peut faire de tort et les responsables de la FWB en seront ravis.
- Oui, on pourrait mettre une page « Lettre de recommandations » sur le site avec les questions et réponses. Cependant il faut veiller à l'équité et à un traitement équivalent pour tous. Par exemple, les représentants des associations membres pourraient prévenir de la chose auprès de leurs adhérents.

### **Les Observations de la CAS :**



Cette première demande de rencontre conforte la Coordination des Associations de seniors dans ses missions, mettant en avant ses efforts afin que la voix des seniors soit entendue.

Vous constaterez à la lecture des interventions dans le cadre des CCCA que la lettre de recommandations adressée en 2018 a porté ses fruits dans de nombreuses communes de Bruxelles et de Wallonie.

## **Intervention CIEP / MOC**

### **11 février 2019**

*L'implication de la Coordination dans les CCCA n'est plus à démontrer, la CAS ayant participé à la rédaction de la circulaire Furlan sur ceux-ci et aidé à la mise en place de nombreux CCCA en Wallonie et à Bruxelles. C'est cette reconnaissance qui a poussé le CIEP à demander l'intervention de représentant de la CAS lors d'une journée d'informations pour les renouvellements des CCCA.*

Suite aux élections communales d'octobre 2018 et en vue du renouvellement prochain des CCCA, Monsieur Julien GRAS, animateur pour le CIEP/MOC a pris contact avec la Coordination afin de solliciter la participation de la CAS en qualité de référent CCCA pour la Wallonie et Bruxelles.

Programme de la journée :

- 9h30 : Accueil
- 9h40 : Tour de table de présentation des participants
- 9h55 : Intervention de la CAS sur les CCCA
- 10h15 : Échanges avec la salle
- 10h30 : Pause
- 10h45 : Les CCCA dans notre région, mise en avant des cas de Mons et Thuin
- 11h15 : Tour de table et comment je peux m'impliquer dans ma commune
- 12h30 : Conclusion et suites
- 12h45 : Petite restauration

Lors de cette journée, la Coordination est intervenue afin de rappeler le contexte de la mise en place des CCCA, la circulaire Courard, puis Furlan et l'ordonnance bruxelloise, les missions des CCCA, le fonctionnement idéal de celui-ci ainsi que quelques bonnes pratiques d'autres CCCA.

#### **Les Observations de la CAS :**



Il nous semblait important, pour une réunion relative aux CCCA, de rappeler le contexte historique de la création du principe de CCCA, de la démarche initiale qui visait à rapprocher les communes des citoyens à l'évolution de ceux-ci à aujourd'hui.

Ces explications permettent de rappeler aux CCCA existants leurs missions et buts premiers.

## Maison des Aînés de Charleroi

### 15 février 2019

*Le 3 octobre 2018, la Ville de Charleroi a inauguré la Maison des Aînés de Charleroi et la Coordination y avait été conviée, ayant participé à sa mise en place.*

La Maison des Aînés de Charleroi inaugurée en octobre 2018 centralise toutes les informations à destination des seniors, tant au niveau administratif que culturel.

La Coordination y dispose d'un présentoir sur lequel tout le monde peut trouver les différentes brochures : « Citoyenneté des Seniors », « Mobilité des Seniors », « Assises des Seniors : Enjeux et thématiques », « Assises des Seniors : Colloques 2018 » et prochainement « Assises des Seniors : Colloques 2019 ».

C'est dans ce cadre et sur demande du responsable de la Maison des Aînés, Monsieur Robert VAN HEGHE, que de nouveaux exemplaires des brochures y sont déposées.

Par ailleurs, ces rencontres permettent un échange régulier sur le fonctionnement de la Maison des Aînés de Charleroi et d'autres projets en cours sur la région.

## **SNCB : « Focus Group 65+ » 19 février 2019**

*En juin 2017, la Coordination avait sollicité une rencontre avec la nouvelle Direction de la SNCB dans le but, d'une part de présenter la Coordination en sa qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, d'autre part, surtout pour faire le point sur la SNCB et les Seniors.*

La SNCB a organisé, le 19 février 2019, une journée de discussion avec des représentants de différentes associations de seniors, dont la Coordination.

Le but de cette rencontre est de mettre en lumière les actions de la SNCB à destination des Seniors, outre obtenir le point de vue des représentants des Seniors quant à celles-ci.

Les différents représentants des seniors, dont la Coordination, ont fait part des deux principaux points qui devraient être revus par la SNCB :

- Les horaires d'accessibilité des billets seniors : le billet « seniors » n'est valable que pour un train pris à partir de 9h. Or, certains seniors ont des activités qui débutent avant 9h, d'autres ont la charge de leurs petits enfants. Cette contrainte est un frein à la vie active des seniors.
- Les bornes de vente de tickets : outre la capacité de certains seniors à s'en servir, ces terminaux ont quelques problèmes, notamment la lisibilité au soleil et la réponse des touches tactiles.

Les différentes remarques ont été actées.

### **Les Observations de la CAS :**

La demande de participation de la Coordination à cette rencontre démontre que la CAS est désormais reconnue par la SNCB.

Suite à nos différentes remarques, même si les horaires d'accès au billet Seniors n'ont pas été modifiés, ni les terminaux, la SNCB a mis en place des journées de formation à l'utilisation de leur application et site internet pour l'achat de billet et planification des trajets à destination des Seniors.

Là encore, la Coordination a été conviée et a participé à la formation sur des stands installés en gare. Cette intervention de la CAS est développée en page \*\*\* du présent rapport.

*La Coordination ayant déjà collaboré avec la Ville de Charleroi, dans le cadre de la mise en place de la Maison des Aînés avec le CPAS de Charleroi, Monsieur Philippe VAN CAUWENBERGH, Président du CPAS en charge de la politique des Aînés a donc fait appel à la CAS afin de participer à ses journées de discussion autour de ses futurs projets.*

Dans le cadre des « États Généraux », le Président du CPAS en charge de la politique des Aînés, Philippe VAN CAUWENBERGHE souhaite rencontrer les acteurs lors d'une matinée d'échanges sur le thème « Vieillesse ».

L'objectif est de présenter les axes de la Déclaration de Politique Sociale et d'échanger sur les besoins identifiés en lien avec les missions et compétences de la Coordination.

Une première rencontre est fixée le 23 mai 2019 afin de faire mettre en place un premier échange.

Une seconde date est fixée sous forme d'ateliers le 19 juin 2019 :

- Atelier 1 : Rapprocher l'action sociale du Citoyen
- Atelier 2 : Orienter l'action sociale vers les enfants, les jeunes et les sdf
- Atelier 3 : Veiller au mieux être de nos aînés
- Atelier 4 : Diminuer les inégalités en matière d'accès aux soins
- Atelier 5 : S'engager pour le développement durable
- Atelier 6 : Amplifier le rôle du CPAS comme acteur local d'insertion.

Les propositions émises lors de ces ateliers, notamment l'atelier 3 « Veiller au mieux être de nos aînés », qui rentrent dans les lignes de force de la Déclaration de Politique Sociale, vont faire l'objet d'une analyse d'opportunité et financière et deviendront alors des propositions d'action dans le Plan stratégique du CPAS ou de la Ville en fonction de la matière concernée.

Ces échanges ont permis d'ouvrir des pistes de réflexion enrichissantes et d'aboutir à des propositions d'actions concrètes qui ont pu être traduites dans le Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024 du CPAS de Charleroi présentés le 19 décembre 2019.

## **Projet « Communes Amies des Seniors » 19 septembre 2019**

*La coordination a participé au projet « WADA » (Wallonie Amie des Aînés) mis en place par l'AVIQ et l'UCL sous la supervision de Madame Myriam LELEU de l'UCL. Ce projet s'est développé, notamment sous la forme VADA (Ville Amies des Aînés).*

EUPrevent, en collaboration avec Mutualité Chrétienne Verviers-Eupen, a décidé de lancer le projet « INTERREG : Communes Amies des Seniors ». À cette occasion, une journée était organisée le 19 septembre 2019 afin de présenter le projet et toutes les associations qui accompagnent le projet.

Programme de la Journée :

|               |  |
|---------------|--|
| 13h15         | Accueil  |
| 13h30 - 14h   | Présentation du projet « Communes Amies des Seniors », objectifs de la rencontre, témoignage de communes participantes |
| 14h - 15h15   | Présentation d'associations – projets en lien avec les seniors   |
| 15h15-15h30   | Pause  |
| 15h30 - 16h30 | Tables rondes thématiques  |
| 16h30         | Drink  |

Suite aux discussions des tables rondes thématiques, les initiatives suivantes ont été proposées à destination des communes : <sup>1</sup>

### **1. Table ronde « Démence/ maladie d'Alzheimer »**

Initiatives proposées ;

- Adossement/ intégration du CPAS à d'autres services communaux ; changement de nom de certains services du CPAS.
- Plusieurs actions peuvent rentrer dans le plan de cohésion sociale des communes.
- Taxi social (et pas seulement médical), transport communal.
- Création d'un cadastre des aides disponibles.
- Poste d'assistant de vie qui est un relais d'informations/ poste de référent Alzheimer.
- Point « info » dans un bâtiment communal.
- Guichet des aînés.
- Créer/ soutenir des lieux de réunion pour seniors.
- Initiatives de « village solidaire », ou « des bienveilleurs » à Soumagne, ou « jeunes à vélo » qui font attention à leurs voisins.
- Dans le projet SFC, l'activité de communication avec la personne démente (avec une liste de 10 conseils) a été bien utile pour l'ensemble des employés communaux.

---

<sup>1</sup> Extrait du rapport de Euprevent Senior Friendly Communities : <https://euprevent.eu/fr/sfc/>

## **2. Table ronde “Isolement/ solitude”**

### Initiatives proposées :

- Personne relai dans chaque CCCA ?
- Attention à ne pas « forcer » la sociabilisation, certaines personnes vivent très bien leur « isolement » et la majorité des aînés ne se sentent pas seuls. L’important est peut-être que les personnes sachent à qui s’adresser en cas de besoin.
- Si les personnes se sentent seules mais ne veulent pas sortir de chez elles, envisager des solutions pour aller vers elles (exemple : visite des enfants à domicile à Thimister-Clermont, distribution de fleurs dans certaines communes).
- « Guide des aînés » reprenant toutes les adresses/ informations utiles (mais difficulté de remise à jour -> coût important).
- Multiplier les types d’offres : chaque personne est différente et a des besoins différents.
- Proposer des cours pour pouvoir utiliser internet.
- Collaborer avec les aides à domicile pour cibler les aînés isolés, développer une meilleure circulation de l’information entre les services.
- Action « lutte isolement » (Dison) avec une grille d’activités à cocher. Les activités proposées ne doivent pas toujours forcément viser spécifiquement les personnes âgées.
- Importance du bouche à oreille -> à encourager/ en tenir compte.
- Visites à domicile par des bénévoles ?
- Groupes de paroles + ciblés seniors ?

## **3. Table ronde “Aidants proches”**

### Initiatives proposées :

- Groupes de paroles, entretiens individuels/ familiaux, ligne téléphonique... (notamment Ligue Alzheimer).
- Établir un inventaire des aides accessibles au niveau communal.
- Avoir une personne de référence pour aiguiller les aidants qui ne savent pas toujours à qui s’adresser.
- Salons pour aînés.
- Applications en lignes comme MyInlife (mais peut-être sous-utilisé en sein d’une génération peu habituée à ce genre d’outils).
- Développer les accueils de jour et les possibilités d’aides à domicile.
- Sensibiliser les médecins généralistes à la situation des aidants.
- Mieux collaborer avec les professionnels qui se rendent à domicile, travailler avec un psychologue formé. Le psychologue peut contacter l’aidant si la demande émane de lui (demande relayée par les contacts de première ligne) -> Mieux former et conscientiser les personnes qui vont à domicile.
- Projet « Jamais seul » à Modave (étendu à Marchin et Tinlot) -> briser l’isolement des personnes âgées par le passage régulier d’une auxiliaire de vie et de soutien aux aidants.
- Groupes de réflexions sur la thématique des aidants proches (MC Liège)
- « Séjour répit » au domaine de Nivezé pour aidants/ aidés en parallèle (Altéo et énéo)

- Animations à partir d'une « boîte à surprise » qui permet de créer le dialogue (Bastogne)
- ASBL Aidants proches partent sur l'idée de « groupes d'entraide » plutôt que « groupes de parole ». l'asbl propose le principe de triangulation (donner l'info, proposer de prendre contact avec le service ad hoc pour que le service puisse recontacter l'aidant. L'asbl assure le lien).
- Sagadom : le projet se centre aussi sur l'aidant et propose des activités à celui-ci, mais l'aidant considère souvent qu'il n'a besoin de rien... dans un premier temps.
- Formation aidant/ aidé avec jeux de rôles (ASD)

#### **4. Table ronde «Appui du réseau/ collaboration »**

##### Initiatives proposées :

- Favoriser les activités intergénérationnelles, collaborer avec la maison de repos, y organiser des activités extérieures (avoir un même échevin pour les seniors et la petite enfance peut aider).
- Si pas de maison de repos, activer le réseau via les acteurs du maintien à domicile et réunions trimestrielles.
- Encourager la communication entre le CCCA et le conseil communal, mais aussi avec le CPAS, services ainés,....
- Contacter directement les seniors de la commune par courrier.
- La fonction d'assistant de vie (Marchin) dans le cadre du GAL (groupement d'action local) permet de créer des liens entre certains services. Les assistants de vie de différentes communes se retrouvent lors de réunions pour partager leurs expériences et réfléchir ensemble.
- Site web, newsletter, bulletin communal, ...
- Concept du « village solidaire »
- Différentes fêtes peuvent être organisées (Fête des aînés annuelle et intergénérationnel via « J'ai du talent »)
- Décider ce qu'on fait ensemble et ce que chacun va traiter spécifiquement de son côté + renvoyer vers le réseau/ vers les personnes qui peuvent répondre à des thématiques spécifiques (ciep)
- Les communes qui ont toutes le même site internet fonctionnent bien ensemble car les outils sont les mêmes => cela facilite les connexions entre les communes
- Un même individu peut porter différentes attributions connexes (échevin ayant plusieurs compétences qui se combinent)
- Importance du réseau et de ne pas développer chacun des choses de son côté -> d'échanger entre communes (ex. GAL, CIEP, etc)
- Avoir la volonté politique, mais aussi avoir des moteurs pour organiser des séances régulières d'info / de sensibilisation pour les associations ou pour les habitants de la commune ...
- On travaille parfois à l'envers en tant que commune/association ; on se base sur nos propres idées et représentation des problématiques => il est souvent plus judicieux de d'abord plutôt interpeller la population sur des thématiques (via enquête / table ronde) avec un balisage précis pour ensuite monter des projets sur base des réponses des concitoyens => profiter de l'intelligence collective !



- Créer des groupes de paroles pour les aidants proches et les bénéficiaires : qu'est-ce que vous êtes prêts à mettre en œuvre pour votre bien-être mais aussi pour le bien-être des autres ?
- Carrefour des associations
- Apprendre à connaître les acteurs et décroiser les difficultés administratives
- Organiser des rencontres thématiques annuelles ou tous les 2 ans pour faire se rencontrer les acteurs (ensemble ou séparément) : les politiques, les associations, les citoyens/bénéficiaires

### **Les Observations de la CAS :**



Le projet mis en place par EUPrevent est dans la continuité du projet WADA que la Coordination soutient depuis son lancement.

Les propositions faites lors des tables rondes, issues notamment d'expériences déjà mises en place dans certaines communes, devraient pouvoir être généralisées afin de permettre une meilleure qualité de vie à tous les seniors dans toutes les communes.

## **Jury - « Transmission de savoir entre générations »**

### **2 octobre 2019**

*La Coordination avait déjà été appelée par le passé à faire partie du jury pour des appels à projets relatifs aux seniors, notamment organisés par les GAL (Groupe d'action local).*

Cette année, le GAL de Condroz-Famenne, qui pour objet d'encourager les initiatives locales de développement rural, de soutenir les actions innovantes, démonstratives et transférables illustrant les nouvelles voies que peut emprunter le Développement, a lancé un appel à projet autour du thème «

Le GAL mène ses projets dans le cadre du programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) co-financé par l'Europe et la Région wallonne.

Dans le cadre de son projet d'amélioration de la cohésion sociale, le GAL souhaite soutenir des initiatives locales visant la transmission de savoirs entre générations.

Cet appel à projets utiles et ancrés dans la réalité poursuit différents objectifs :

- Susciter de nouveaux projets intergénérationnels et favoriser la transmission de savoirs ;
- Lutter contre la perte de liens sociaux et de solidarité dans les villages ;
- Lutter contre l'isolement de certains publics ;
- Favoriser les liens intergénérationnels et rencontrer les besoins des générations ;
- Améliorer la vie quotidienne de tout un chacun.

Les projets concernés devront notamment :

- Impliquer directement les aînés, les personnes de 55 ans et plus ;
- Impliquer au moins deux générations différentes ;
- s'inscrire dans une dimension locale afin de créer une dynamique de solidarité et être un germe de développement.
- Favoriser la transmission de savoirs (exemple, organisation de cours de cuisine, et découverte de recettes anciennes, actions de sensibilisation au devoir de mémoire, utilisation des espaces communautaires afin d'y organiser des ateliers de jardinages, réalisation d'une BD dont le personnage principal est un aîné du village, etc.

Dans le cadre de son appel à projet, le GAL de Condroz-Famenne a sollicité la Coordination afin de faire partie du jury qui sélectionnera les projets qui seront financés par l'Europe et la Région Wallonne, à raison de 6.000€ au total.

Les projets ont été adressés à la Coordination afin d'être lus et analysés sur base d'une grille d'évaluation. Les résultats de cette lecture ont été discutés lors d'une réunion le 2 octobre 2019.

## SNCB - Stands de formation achat digital 1 et 3 octobre 2019

*Suite aux différents contacts et rencontres avec la SNCB, cette dernière fait appel à la Coordination lorsqu'il s'agit de traiter de projets concernant les seniors. Il en a été le cas lors de la mise en place de deux journées de formation à l'utilisation des applications et site internet de la SNCB.*

Les 1<sup>er</sup> et 3 octobre 2019, la SNCB a mis en place des stands dans les gares de Liège-Guillemins, Bruxelles-Midi et Ostende afin d'expliquer et accompagner l'achat digital aux seniors.



Excellente initiative de la SNCB pour aider les seniors. Nous pouvons facilement acheter notre billet Senior en quelques clics. De plus, l'action a permis à nombre d'ânés de se familiariser avec le système. Il est simple et sécurisé ! Imaginez, notre billet est sur notre carte d'identité.

La SNCB a eu le bon goût d'inviter quelques seniors pour expliquer aux chalands la méthode.

Le Coordination des Associations de à aidé plusieurs voyageurs dans la démonstration d'achat via leur smartphone. Les commentaires, les remerciements, les sourires ont démontré le bien-fondé de cette opération.

Évidemment, quelques personnes, fort peu nombreuses au demeurant, évoquaient la suppression d'emplois due à la fermeture de guichets. Peut-on leur donner tort ? Mais il faut reconnaître que l'on ne prend plus le train en 2019 comme en 1989. Les temps changent et, y compris les seniors, nous devons nous adapter.



### Les Observations de la CAS :

Cette opération doit se poursuivre et, peut-être, en modifiant quelques points. Par exemple, pourquoi ne pas parcourir les salons ou foires dédiés aux seniors. Le temps d'écoute est plus long que dans une gare où on se dépêche toujours.

## Présentation « Guy, Maguy, Georges et les autres » 4 octobre 2019

*L'isolement, la solitude, un danger qui guette les seniors.*

La Vice-Présidente de la Coordination, Arlette CRAPEZ-NISOT a participé à la projection d'un documentaire « Guy, Maguy, Georges et les autres » réalisé par l'équipe des mordu.e.s, Clara asbl et l'UPA (Université Populaire d'Anderlecht).

Ce documentaire traite de l'isolement des seniors par le biais de morceaux de vie de plusieurs seniors. Ce documentaire s'interroge sur l'isolement et la solitude que vivent les seniors dans la société d'aujourd'hui. Rester chez soi ou partir vivre dans une maison de repos ? Garder son autonomie ou être pris en charge ?

La projection est suivie d'un débat autour de l'isolement des seniors.

Le documentaire est disponible en ligne :

<http://www.clara.be/index.php/2019/06/23/upa/>



Image provenant de  
<http://universitepopulairedanderlecht.be/evenements/guy-maguy-georges-les-autres>

# Journée formation CCCA - Bastogne

## 5 octobre 2019

*Compte tenu de l'implication de la Coordination dans la mise en place des CCCA, la Province du Luxembourg a convié la Coordination à sa journée de formation CCCA à destinations de toutes les communes de la province.*

A la suite des élections communales du 14 octobre 2018, des nouveaux échevins en charge de la politique des aînés et de la participation citoyenne ont été désignés. Les Conseils consultatifs communaux des aînés ont été ou sont en passe d'être renouvelés. Dans ce contexte, la Province de Luxembourg, en collaboration avec les aînés de la FGTB, du MOC Luxembourg et de leurs organisations, a proposé une journée de formation aux aînés, aux membres des CCCA et aux élus politiques. Cette journée a permis de découvrir et d'expérimenter les bonnes pratiques à mettre en œuvre en termes de consultation citoyenne et de CCCA.

La matinée s'est déroulée en trois temps :

- Une présentation par Martin van Audenrode, attaché au SPW Intérieur et Action sociale, à propos du cadre légal dans lequel s'inscrivent les CCCA.
- Une présentation par Christian Simon (FGTB Luxembourg) et Isabelle Paquay (MOC Luxembourg) de la note politique « CCCA. Pour davantage de bonnes pratiques ».
- Une présentation par Fanny Thirifays de l'asbl Périphéria intitulée « Citoyens et élus : comment pratiquer ensemble la consultation citoyenne » ?

Ces trois présentations ont été suivies par une série de questions et de remarques du public.

Après le repas de midi, les participants sont répartis dans 5 ateliers. Ils ont pour objectifs de réfléchir et de « tester » la participation citoyenne à travers une situation fictive :

Lors de la clôture de la journée, les participants ont l'occasion de prendre la parole afin de partager leur expérience, leurs ressentis, leurs impressions, suite aux ateliers, à partir de la question : « selon vous, en quoi les CCCA sont-ils un enjeu pour la démocratie locale ? ». Plusieurs font écho de leur envie de créer davantage de liens entre les différents CCCA de la province de Luxembourg. H. Goffette, chargée de projets à la province, rappelle l'existence du Conseil consultatif provincial des aînés qui est là notamment pour créer du lien entre les CCCA et leurs membres. Chacun.e y est le bienvenu. D'autres suggestions sont faites dans la même idée : création d'une carte interactive reprenant les infos relatives à chaque commune, y compris aux différentes assemblées de citoyens... Un représentant de la CAS rappelle le rôle que celle-ci joue aussi en termes de coordination et de lien. Des citoyens interpellent des élus en leur demandant d'être attentifs à ce que les citoyens leur disent. Une présidente de CPAS réagit en demandant aux citoyens de considérer les élus comme des citoyens et « d'arrêter de se plaindre » !

### Les Observations de la CAS :

Il est à noter que le cas de la Province du Luxembourg est particulier vu son isolement géographique et son fonctionnement quelque cloisonné. Les CCCA de la Province du Luxembourg s'autogèrent sous l'œil (très) attentif de la Province.



# Projet de mise en contacts des CCCA de la Province de Liège

## 15 octobre 2019

*Compte tenu de l'implication de la Coordination dans la mise en place des CCCA, la Coordination a participé à la réunion de préparation d'un projet de mise en contact des CCCA de la province de Liège.*

Le Président de la Coordination, également président du CCCA de Liège a été convié par le biais de son statut au sein du CCCA de Liège à une réunion d'installation d'un projet de « bourse d'échanges » entre les CCCA de la province de Liège.

Cette première rencontre était organisée par le MOC, en collaboration avec la CSC.

Le but de ce projet est de permettre aux CCCA de la Province de Liège de prendre contact et d'échanger entre eux sur leurs projets, voire de mettre en place des projets communs.

### Les Observations de la CAS :



Cette démarche est une bonne chose vu qu'elle permettrait une meilleure communication et collaboration entre les différents CCCA de la province.

Cependant, la Coordination attire l'attention sur le fait qu'une telle démarche doit respecter certaines règles afin de s'assurer d'une gestion neutre des futurs projets :

- Que les réunions se tiennent dans un lieu neutre (salle provinciale)
- Que les procès-verbaux des réunions et la supervision soit faits par la Province
- Que toutes les tendances politiques, sociales et culturelle volontaires soient représentées

## Conférence atHOME - Pour la Solidarité (PLS) 22 octobre 2019

*En 2017 et 2018, la Coordination avec déjà collaboré avec l'asbl « Pour la Solidarité », notamment pour la création de leur Boîte à outils « Investissement social dans les soins de longue durée : Guide pour l'évaluation de l'impact »*

La Coordination a donc été invitée à prendre part à une matinée de présentation et d'échanges sous forme de table ronde sur le thème « Améliorer les compétences des Aides à domicile pour les personnes âgées ».

Durant la première partie de la matinée, les acteurs clés du projet « atHOME » ont été présentés :

- Adam Rogalewski - Membre du Comité économique et social européen ;
- Jiri Svarc - Chef d'unité C.1.Stratégie d'investissement social, DG de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, Commission européenne ;
- Sophie Alex-Bacquer - Chargée de Mission Communication et International, IRFSS NouvelleAquitaine, Croix-Rouge française ;
- Maria Ortega, Professeure, Université publique de Navarre

Après la présentation du projet et des différents intervenants, des tables rondes ont été mise en place afin de partager et échanger sur les questions suivantes :

- Quelles sont les initiatives prises dans les organisations pour valoriser l'aide à domicile des séniors ?
- Dans quelles mesures ces bonnes pratiques sont-elles exportables ?
- Valorisation des métiers : qu'en est-il de la question de la santé et de l'amélioration de travail des aidants ?

Les résultats de ces tables rondes et les pistes de solutions proposées lors de cette journée sont disponibles en libre téléchargement sur le site de « Pour la Solidarité » :

<http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/cr-2019-athomefinalconf.pdf>

### Les Observations de la CAS :



Le projet atHOME est financé par le Programme européen ERASMUS+ et mis en œuvre par sept organisations partenaires de quatre États-membres (France, Belgique, Portugal et Espagne). D'une durée de 26 mois, atHOME vise à développer des expériences et approches innovantes interprofessionnelles autour du maintien de la personne âgée à domicile.

Vu la volonté croissante des seniors de rester plus longtemps chez eux dans des conditions adaptées, ces projets sont soutenus par la C.A.S., répondant à une demande des seniors.

## Interventions CCCA

*Dans le cadre de son implication dans la mise en place et le suivi des CCCA, la Coordination a été invitée, à plusieurs reprises, au sein de CCCA existants afin de les accompagner pour un nouveau départ ou encore par un représentant communal afin de mettre en place un prochain CCCA.*

### Interventions au sein de CCCA

CCCA Awans

CCCA Braine-L'Alleud

CCCA Comines

CCCA Farciennes

CCCA Frameries

CCCA Hastière

CCCA Musson

CCCA Molenbeek

*La Coordination a réparti ses interventions par province, chaque province disposant d'un référent CCCA, membre de la CAS, en fonction de la situation géographique de son domicile.*

### Intervention avec présentation power point

Lorsqu'un référent CCCA de la Coordination est demandé pour une intervention dans un CCCA existant l'intervention se fait avec un support power point.

Le déroulement est généralement le suivant :

1. Présentation de la Coordination des Associations de Seniors ;
2. Cadre législatif des CCCA (Circulaire Courard, Circulaire Furlan et ordonnance bruxelloise) ;
3. Présentation des études sur les CCCA en Wallonie et à Bruxelles réalisées par la CAS et les recommandations qui en découlent ;
4. Accompagnement des CCCA :
  - a. Missions d'un CCCA,
  - b. Composition idéale,
  - c. Organisation,
  - d. Documents ;
5. Quelques bonnes pratiques d'autres CCCA ;
6. Lettre de recommandations de la CAS à l'attention des Élus politiques ;
7. Questions/Réponses.





## **Autres interventions ou questionnements**

Tous les deux ans, la Coordination adresse un courrier aux communes afin de mettre à jour la liste des CCCA existants en Wallonie et à Bruxelles sur son site internet.

Ce listing permet aux CCCA de prendre contact entre eux et d'échanger afin de partager leurs réussites mais également de mettre en place des projets communs.

Suite à l'envoi de la demande de mise à jour en 2019, certains représentants des CCCA ont pris contact avec la CAS afin de poser des questions précises quant au fonctionnement d'un CCCA, comme par exemple, la nécessité de déposer des statuts au Moniteur Belge ou de déposer les comptes annuels.

Les interventions CAS au sein de CCCA permettent justement de clarifier ces points, d'autant que lors de chaque renouvellement des CCCA, les membres changent et certaines informations se perdent.

En outre, en ce début d'année 2019, suite à l'envoi, fin 2018, de la lettre de recommandations de la CAS à destination de tous les élus communaux des 262 communes de Wallonie et des 19 communes de Bruxelles, plusieurs contacts ont été pris, soit en vue de la mise en place d'un futur CCCA, soit par un CCCA existant.

## La CAS et le projet WADA

Le projet WADA, Wallonie Amie des Aînés, est lancé en Wallonie depuis 2015.

Ce projet vise à inciter les communes wallonnes à entrer dans la démarche de « Ville amie des aînés » promue par l'OMS. L'objectif est de promouvoir le vieillissement actif et en bonne santé le plus largement possible.

Il se développe progressivement, dans une démarche participative, associant les aînés de la commune, via les CCCA, et le pouvoir local. Les aînés sont ainsi placés au centre des préoccupations.

Un dépliant explique les grandes lignes de ce projet.

### **La CAS est partenaire de ce projet depuis le début, à différents titres :**

- comme coordination des principales associations de seniors sur le territoire Wallonie-Bruxelles,
- comme promoteur des CCCA,
- comme observateur privilégié des questions du vieillissement.

En tant que partenaire, un représentant de la CAS participe aux réunions du Comité de Pilotage régional et peut y échanger avec les différents acteurs impliqués : l'UCL comme partenaire académique, l'AVIQ comme coordinateur principal du projet WADA mais aussi les différents intervenants institutionnels : communes, provinces, observatoires, etc.

Pour la CAS, c'est un lieu d'information et d'échange important qui permet de recevoir des informations de terrain mais aussi de présenter sa propre vision globale sur les problématiques du vieillissement.

Ces échanges permettent aussi de pouvoir lier des relations à différents niveaux dans la vie sociale de la Région Wallonne et de proposer des interventions ou de participer à des rencontres sur des sujets qui concordent avec les préoccupations principales de la CAS : santé, pouvoir d'achat, lieux de vie, mobilité, citoyenneté, etc.

**Une WADA sur votre territoire, ce sont 8 domaines ou champs d'actions!**



Vous aussi, inscrivez-vous dans un processus démocratique qui tient compte **des enjeux et besoins de la personne** que vous serez un jour: un aîné.



**CONCRÈTEMENT, comment faire pour devenir WADA?**

Être convaincu de l'importance d'une telle démarche est un début. Les partenaires du projet (UCL et AVIQ) se tiennent prêts afin d'accompagner les communes dans leurs initiatives et d'encourager la collaboration entre les Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA), les plans de cohésion sociale (PCS), les CPAS, etc.

Dans le second semestre 2019, un **guide WADA** sera publié et mis à la disposition des communes afin de les aider à s'approprier cette démarche.

**Les partenaires que vous pouvez joindre sont:**

► **Myriam LELEU**  
Université catholique de Louvain (UCL)  
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
✉ myriam.leleu@uclouvain.be  
[www.uclouvain.be](http://www.uclouvain.be)

► **Sandrine BOYALS**  
Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ)  
Direction des Aînés  
✉ sandrine.boyals@aviq.be  
[www.aviq.be](http://www.aviq.be)

Avec la collaboration de:



Un problème avec une administration?  
Le médiateur répond à vos questions!  
[www.le-mediateur.be](http://www.le-mediateur.be)



**WALLONIE AMIE DES AÎNÉS:**  
votre commune participe-t-elle?



Le projet « WADA » encourage les communes à s'inscrire dans une **démarche participative** qui place les aînés au centre des préoccupations



**UNE POPULATION VIEILLISSANTE**

En 2025, un tiers des citoyens sera **âgé de 65 ans ou plus**. Une personne sur trois sera confrontée à des problèmes liés à:

- la mobilité,
- la santé,
- la sécurité,
- le mobilier urbain,
- la solitude,
- etc.

Un grand nombre de communes wallonnes connaissent des problèmes identiques. Les centres sont de plus en plus désertés et les services de moins en moins accessibles:

- manque de commerces de proximité,
- manque de banques, de bureaux de poste, etc.,
- manque de transports en commun,
- manque de places de parking,
- etc.

**DES CHOSES À PARTAGER**

Pour tenter d'y remédier, des solutions sont proposées, via notamment les **Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA)**. Mais sont-ils assez dynamiques? Sont-ils vraiment entendus?

Régulièrement, les collèges communaux consultent leurs citoyens, souvent au moyen d'un courrier «toutes boîtes». Est-ce suffisant? Les résultats sont-ils à la hauteur des espérances des aînés?

Quoi qu'il en soit, la population vieillissante a des choses à dire, des expériences à partager avec les plus jeunes. Cette population, qui représente un tiers des électeurs, nécessite que l'on **prenne en compte ses besoins et son bien-être**.



*Le projet «Wada»*

Face à ces enjeux et au développement nécessaire d'une véritable politique des aînés, le projet «WADA» (Wallonie Amie Des Aînés) encourage les communes à s'inscrire dans un réseau plus large, celui des Villes Amies Des Aînés. L'objectif: rester actif et en bonne santé malgré le vieillissement.

Devenir une Ville Amie Des Aînés (VADA), c'est **s'inscrire dans une démarche participative qui place les aînés au centre des préoccupations**. C'est développer des interactions permanentes entre les aînés, les acteurs de terrain et les élus locaux, sans oublier les décideurs dans d'autres niveaux de pouvoir.

**UN PROJET EN DÉVELOPPEMENT**

Réparties dans des provinces différentes, **six communes pilotes** ont bénéficié d'un accompagnement à la démarche WADA par l'Université Catholique de Louvain (UCL), avec le soutien de l'AVIQ: **Braine-l'Alleud, Farcennes, Vaux-sur-Sûre, Namur, Malmédy, Sprimont**.

L'idée est d'intégrer les besoins spécifiques des aînés dans la gestion communale.

**Comment?** Via un important travail d'analyse de données issues d'entretiens, de groupes de travail, de marches exploratoires réalisées avec, par et pour les aînés, dans le but de poser un diagnostic de terrain participatif autour de thèmes tels que l'aménagement des espaces publics, la sécurité, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux loisirs, etc.

«Dans une Ville Amie Des Aînés se développe une culture de l'inclusion, quels que soient l'âge ou les capacités», indiquent les responsables VADA d'un projet montois. «Les politiques, les services et les structures qui touchent l'environnement bâti et social sont conçus pour soutenir les aînés et pour les aider à vieillir en restant actifs, à vivre en sécurité, à être en bonne santé et à continuer à participer pleinement à la vie de la société».



# **Assises des Seniors**

## **1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET**

Les assises des Seniors sont un ensemble de réunions de différents acteurs de la société civile -particulièrement des seniors qui souhaitent exprimer leurs points de vue-, du monde politique, de l'enseignement et d'experts de l'allongement de la vie, permettant d'établir plusieurs publications en vue de répondre à l'une des missions de la Coordination des Associations de Seniors en sa qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir émettre des avis d'initiative.

## **2. ORIGINE DU PROJET – CONTEXTE**







La réflexion menée par la commission « citoyenneté » de la CAS en 2016 a notamment mis en exergue les préjugés et stéréotypes liés à la vieillesse. Il est apparu nécessaire de modifier le regard posé par la société sur les Seniors. Dans le cadre des missions de la CAS définies dans le décret reconnaissant l'association comme commission des seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la CAS a élaboré un plan d'action triennal 2016-2018 dont un des objectifs était de mener une action d'envergure en vue de modifier ce regard.

## **3. DÉROULEMENT DU PROJET**

Les Assises des Seniors se sont déroulées sur 3 ans, de 2017 à 2019.

Durant l'année 2017, une Chargée de Projets a été engagée à mi-temps grâce aux aides à l'emploi de la Région Wallonne, sous APE et ce pour la durée du projet jusqu'en juin 2019.

La Chargée de Projet a, dans un premier temps, dû centraliser les travaux réalisés par les associations membres de la CAS sur les thèmes choisis par la Coordination pour ses Assises. Ces travaux ont ensuite été confrontés afin de mettre en avant la position de tous nos membres sur ces 6 thèmes :

-  Les nouvelles technologies,
-  Les revenus,
-  La mobilité,
-  La santé,
-  Les lieux de vie,
-  La citoyenneté.

Le résultat de cette centralisation de travaux, de leur analyse et mise en commun a donné lieu à la publication de notre brochure annuelle de 2017 « Assises des Seniors : Thématiques et Enjeux ».

Pour rappel, l'une des forces de la CAS est d'être une association coupole qui regroupe 12 associations membres. Par conséquent, les positions que prend la Coordination dans ses publications représentent donc l'avis commun d'un grand nombre de seniors en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Bien que les avis de ses membres puissent diverger quant il s'agit de points précis ou plus poussés, les missions principales des membres de la CAS sont les mêmes, à savoir veiller au bien-être et au bien vieillir des seniors.

En 2018, les premiers colloques ont été mis en place pour les thèmes Nouvelles Technologies, Revenus, Mobilité et Santé. Ces colloques se sont tenus respectivement dans les provinces de Liège, du Brabant Wallon, du Luxembourg et du Hainaut.

Lors de ceux-ci, des intervenants extérieurs, spécialisés dans leur matière, venaient présenter le résultat de leurs travaux, étude ou recherches sur les thèmes convenus. Les interventions étant systématiquement suivies d'un débat ou de séance de questions-réponses.

Le contenu de ces premiers colloques des Assises des Seniors de 2018 ont donné lieu à notre publication annuelle pour l'année 2018, la brochure « Assises des Seniors : Colloques 2018 ».

En 2019, se tenaient les 2 derniers colloques des Assises, sur les lieux de vie et sur la citoyenneté des Seniors, lesquels se sont tenus en province de Namur et à Bruxelles. Le colloque « Citoyenneté des Seniors » clôturait les Assises et s'est donc tenu au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vu la reconnaissance de la Coordination des Associations de Seniors en qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie depuis 2012.

Ces derniers colloques ont permis la publication de notre dernière brochure annuelle « Assises des Seniors : Colloques 2019 ».





Les trois brochures relatives aux Assises des Seniors ont été distribuées aux membres du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et envoyées aux différents cabinets.

Toutes les brochures sont téléchargeables sur notre site internet et disponible au siège de la Coordination. Elles sont également annexées au présent rapport d'activités.

## **Assises des Seniors : Colloque « Lieux de Vie des Seniors » 4 avril 2019**

*Respectant le principe fixé par le projet des Assises des Seniors selon lequel un thème sera présenté par province afin de couvrir l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce 5<sup>ème</sup> colloque des Assises s'est tenu dans la Province de Namur dans les locaux de Créagora.*

Le Colloque « Lieux de Vie des Seniors » s'est déroulé sur une journée complète, de 9h30 à 16h sous forme de débats et tables rondes avec des intervenants spécialisés dans leur domaine :







-  Philippe Defeyt, économiste, ancien président du CPAS de Namur et initiateur d'une résidence service sociale, entre autres,
-  Myriam Leleu, sociologue et gérontologue, animatrice du projet « Wallonie amie des aînés », entre autres,
-  Laurence Braet, animatrice chez Habitat & Participation, accompagnatrice des mouvements d'habitats partagés, habitats groupés et solidaires
-  Anne Jaumotte, chargée de projet chez Enéo, spécialement sur les questions des lieux de vie et des institutions.

### Programme :

- 9h30 – 10h : Accueil & Introduction
- 10h – 13h : Ateliers autour de quatre thèmes :
  1. rester chez soi
  2. vivre ensemble
  3. l'environnement du « chez moi »
  4. bien vivre en institution
- 13h – 14h : Lunch : un moment pour s'informer, partager et rencontrer
- 14h – 16h : Table ronde et conclusion avec des personnes ressources.

Cette journée riche en questionnements et en échanges ouvre des perspectives de prolongations et de recommandations qu'il faudra encore explorer et mettre en place. La thématique des lieux de vie des aînés est loin d'être fermée !

Nous pouvons retenir les quelques points suivants :

-  Chacun a des besoins propres, et chacun doit chercher et choisir le lieu qui lui convient ;
-  Il n'y a pas « une » réponse mais parfois des réponses successives, selon l'évolution de sa vie ;
-  Il faut développer de la créativité à tous les niveaux : personnels, associatifs mais aussi au niveau des pouvoirs publics ;
-  Des institutions et services sont disponibles pour donner l'information, accompagner la réflexion et aider les choix ;
-  Échanger, partager, réfléchir ensemble, avec ses proches et ses connaissances, permet d'élargir ses points de vue ;
-  Enfin, il faut :
  - penser plus tôt à plus tard,
  - penser plus tôt, pas trop tard,
  - parler plus tôt du plus tard.



## Évaluation des participants :

Lors de l'accueil des participants, une farde « CAS » reprenant des informations relatives à la Coordination et aux intervenants, leur a été distribuée.

Dans celle-ci figurait notamment une fiche d'évaluation à compléter et à renvoyer afin de faire part de leur ressenti sur les points suivants, outre la possibilité de laisser d'autres commentaires quant à la journée :

- l'organisation de la journée,
- le travail en atelier,
- la table ronde,
- la participation,
- leur envie de continuer la réflexion

**Ces évaluations permettent à la Coordination de mettre en évidence les éléments positifs qui ressortent de ce colloque et de prendre connaissance des points d'attention pour les prochains évènements qu'elle souhaite mettre en place.**

Des fiches d'évaluation qui ont été renvoyées à la Coordination, il ressort :

| <b>L'organisation de la journée</b>       |  |
|---|--|
| <b>Points positifs</b>                    | <b>Points d'attention</b>  |
| Lieu / salle                              | Distance avec la gare  |
| Horaires de la journée                    | Organisation de co-voiturage depuis la gare  |
| Suivi général des inscriptions            | Tarifs SNCB « Seniors » par applicable pour les gens venant de loin (train apd 9h) |
| Accueil                                   | Manque de signalement du lieu  |
| Remise d'une farde de documents           |  |
| <b>Le travail en atelier</b>              |  |
| <b>Points positifs</b>                    | <b>Points d'attention</b>  |
| Choix des thèmes                          | Clarifier et détailler les thèmes (confusion)                                      |
| Rythme des ateliers                       | Débordement des ateliers sur des problèmes ciblés/personnels                       |
| Pertinence des personnes ressources       |  |
| Gestion générale des échanges             |  |
| Pistes concrètes dégagées                 |  |
| <b>La table ronde</b>                     |  |
| <b>Points positifs</b>                    | <b>Points d'attention</b>  |
| Personnes ressources / intervenants       | Gestion du temps de parole des participants  |
| Lien entre les ateliers et la table ronde |  |
| <b>La participation</b>                   |  |
| <b>Points positifs</b>                    | <b>Points d'attention</b>  |
| Intensité des échanges et du travail      | Groupes parfois trop grands pour des échanges plus poussés                         |
| Richesse des échanges / efficacité        |  |

# Assises des Seniors :









## Colloque « Citoyenneté des Seniors »

### 14 mai 2019

*Le colloque « Citoyenneté des Seniors » s'est tenu dans l'hémicycle du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles compte tenu du statut de « Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».*

Le Colloque « Citoyenneté des Seniors » clôturait le grand projet des Assises des Seniors, raison pour laquelle la journée a été introduite par un discours de Madame la Ministre Alda GREOLI et clôturé par un membre du Parlement, Madame Isabelle EMMERY.

Lors de celui-ci, de nombreux intervenants ont présenté leurs études/recherches relatives à la participation citoyenne des Seniors, chacune des interventions étant suivie d'un débat ou questions/réponses :

-  Madame Alda GREOLI, Ministre de la culture et de l'éducation permanente (empêchée) ;
-  Monsieur Stéphane ADAM, Docteur en Psychologie ;
-  Madame Sylvie CARBONNELLE, Socio-anthropologue ;
-  Madame Thérèse SNOY et Monsieur Paul GALAND de « Grands-parents pour le climat » ;
-  Madame Jacqueline LEBRUN de « Duo for a Job » ;
-  Madame Marie-Thérèse CASMAN, Sociologue ;
-  Monsieur Pierre DEGAND de « Sequoia »
-  Madame Isabelle EMMERY, Députée au Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Programme :

- à partir de 12h30      Accueil
- 13h00 – 13h05      Mot d'accueil par Henri Lurkin, Président de la Coordination des Associations de Seniors
- 13h05 – 13h15      Intervention de Madame Alda Gréoli, Ministre de la Culture et de l'Éducation Permanente (empêchée)
- 13h15 – 14h00      Intervention de Monsieur Stéphane Adam, Docteur en Psychologie « Vieillir en bonne santé dans nos sociétés actuelles »
- 14h00 – 14h30      Débat avec les participants
- 14h30 – 14h45      Pause café
- 14h45 – 15h45      Table ronde avec  
Madame Sylvie Carbonnelle, Socio-anthropologue de l'ULB  
Madame Thérèse Snoy et Monsieur Paul Galand de grands parents pour le climat  
Madame Jacqueline Le Brun de Duo for a job  
Madame Marie-Thérèse Casman, Sociologue de l'ULiège  
Monsieur Pierre Degand de Sequoia
- 15h45 – 16h15      Questions/Réponses avec les participants
- 16h15 – 16h25      Intervention de clôture de Madame Isabelle EMMERY, Membre du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 16h30                  Drink de clôture des Assises dans l'Atrium du Parlement

## Évaluation des participants :

Lors de l'accueil des participants, une farde « CAS » reprenant les interventions de chacun des intervenants.

Dans celle-ci figurait également une fiche d'évaluation à compléter sur place afin de faire part de leur ressenti sur la journée et la possibilité de laisser d'autres commentaires :

- Choix des sujets
- Qualité des documents distribués
- Qualité des exposés
- Qualité des débats
- Évaluation générale de la journée

**Ces évaluations permettent à la Coordination de mettre en évidence les éléments positifs qui ressortent de ce colloque et de prendre connaissance des points d'attention pour les prochains évènements qu'elle souhaite mettre en place.**

Des fiches d'évaluation qui ont été renvoyées à la Coordination, il ressort :

| <b>Remarques générales</b> |  |
|----------------------------|--|
| <b>Points positifs</b>     | <b>Points d'attention</b>                    |
| Diversité des intervenants | Problème technique                           |
| Qualité des thèmes abordés | Augmenter le temps des échanges post-exposés |
| Symbolique du lieu         |  |
| Billet « Seniors » valable | Inviter plus de représentants politiques     |
| Remise de documentation    |  |






## **Assises des Seniors : Évaluation des Assises des Seniors**

Les assises des seniors ont rassemblé près de 500 personnes tout au long de ses 6 colloques. Les retours ont été plus que positifs, de nombreux participants étant d'ailleurs demandeurs d'une suite à ceux-ci.

Cette suite serait l'occasion d'impliquer d'autres associations membres de la CAS qui n'auraient pas pris part aux colloques de ces Assises et de collaborer avec de nouveaux intervenants.

Dans l'idée de mettre en place une suite aux Assises des Seniors, les membres de la CAS proposent les pistes suivantes pour les différents thèmes des colloques afin de mettre en place de nouveaux projets dans la continuité des Assises :

*Il s'agit ici de pistes de réflexion qui, si elles se concrétisent, devront être réalisées en tenant compte des projets déjà soumis pour la demande de renouvellement de la reconnaissance de la Coordination en qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*

-  **Revenus** : mettre en lien le coût de santé et des lieux de vie avec la pension, notamment en croisant les types de lieux de vie et leur accessibilité financière ainsi que les soins de santé et leur accessibilité financière.
  
-  **Mobilité** : le travail des membres de la Commission Mobilité a permis de mettre en lumière des manquements et des pistes de solutions de manière générale. Le travail pourrait être approfondi en fonction des régions bruxelloise et wallonne. Une région pourrait être ciblée pour 2020 et l'autre pour 2021.
  
-  **Santé** : l'Interrégionale Wallonne des Pensionnés et Pré-pensionnés a réalisé une enquête qui a été publiée courant décembre 2019. De nombreux professionnels de la santé y ont participé, notamment issus de Maisons Médicales, ce qui serait la suite parfaite au colloque santé qui s'est tenu en novembre 2018 et dont l'un des thèmes traités était les Maisons Médicales.
  
-  **Lieux de Vie** : Vu le nombre d'associations et de communes qui travaillent autour de ce thème, la CAS pourrait se rallier aux autres associations et mettre en place des ateliers régionaux pour 2020, en collaboration avec d'autres membres de la CAS ou des associations extérieures à la CAS.
  
-  **Citoyenneté** : les pistes suivantes sont proposées :
  - Actualisation des Études CCCA pour Bruxelles et la Wallonie, mais cela ne peut se faire sans subsides des deux régions.
  - Mettre en place un nouveau colloque avec l'intervention du Professeur Stéphane ADAM.
  - Traiter du lien entre les Maisons de Repos et la citoyenneté.






## Nos brochures

Chaque année la Coordination des Associations de Seniors publie une brochure. Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement gratuit sur notre site internet et en version papier sur demande au siège de la Coordination.

Nos brochures annuelles font part de nos observations et nos recommandations à destination de tous les publics, tant aux seniors qu'aux étudiants, et surtout à l'attention des pouvoirs politiques.

Afin de faire circuler au mieux le résultat de nos travaux, nos brochures sont envoyées à nos membres qui les mettent à disposition de leurs propres membres, aux CCCA de toutes les communes ainsi qu'aux responsables politiques qui ont les seniors dans leurs attributions ou toute autre matière les concernant.

Nos brochures depuis 2015 :

-  2015 : La Citoyenneté des Adultes Âgés
-  2016 : La Mobilité des Seniors
-  2017 : Assises des Seniors : Thématiques et Enjeux
-  2018 : Assises des Seniors : Colloques 2018
-  2019 : Assises des Seniors : Colloques 2019

Ces brochures sont annexées au présent rapport.





### 3. Observations générales sur les intérêts et les difficultés des seniors en Communauté Française et leur participation à la vie publique

*Les observations générales que la Coordination peut faire quant aux intérêts difficultés des seniors restent malheureusement les mêmes d'année en année. Cette partie du rapport d'activités 2019 reprend donc les observations et pistes de recommandations issues du rapport d'activités 2018.*

*Un senior est un adulte avec des besoins et des attentes spécifiques, comme l'enfant, ou l'adolescent, mais le senior reste avant tout un adulte.*

*Dans l'inconscient collectif, les seniors sont parfois assimilés à « séniles » ou encore à « handicapés moteur », la société civile résumant un senior à ses problèmes ou à son coût pour la société.*

*La Coordination a donc décidé d'axer ses travaux sur :*

-  *La définition du vieillissement et l'image de la vieillesse,*
-  *L'importance de la participation à la vie par les seniors :*
  - *citoyenneté*
-  *Les freins des seniors à cette participation à la vie :*
  - *Mobilité,*
  - *Nouvelles technologies,*
  - *Revenus,*
  - *Santé,*
  - *Lieux de vie.*
-  *Les solutions à ses freins à la participation des seniors à la vie.*

*Nos travaux ont été rendu possibles grâce aux Commissions Citoyenneté et Mobilité, aux travaux et échanges avec nos membres et aux intervenants des différents colloques des Assises des Seniors*

## A. La Citoyenneté

Sur base des travaux de notre Commission Citoyenneté, des échanges entre membres de la Coordination et des discussions lors des 4 colloques des Assises des Seniors ayant eu lieu en 2018, la Coordination est en mesure de faire les observations suivantes.

**Tout d’abord, il est important de rappeler que le senior, à tout âge, souhaite rester un citoyen digne et considéré comme tel par la société. C’est la raison pour laquelle il souhaite continuer à avoir le droit de poser des choix, d’user de sa liberté, de s’exprimer et de participer à la société.**

Pour faire un bref rappel historique de l’image des seniors au fil du temps, rappelons que pour les premières études sociologiques, les seniors, donc retraités, étaient considérés comme des personnes ne faisant que des activités qui se limitaient à manger, dormir, se laver, se soigner,... Dans le courant des années 90, avec le boom des seniors, ils sont vus comme des consommateurs potentiels. Et, dans la foulée de ces années, on voit émerger une nouvelle vision des seniors, celle de la vieillesse dépendante.

Le travail à mettre en place est donc double :

D’une part, travailler sur l’image du vieillissement :

- Au niveau individuel : chacun doit prendre de conscience de ce qu’il est et due regard qu’il pose sur les autres (réflexions à l’école, rencontres intergénérationnelles, rôle de la famille,...)
- Au niveau local : échanges de services, transfert d’expérience, lieux de vie intergénérationnels,...
- Au niveau public : diffuser largement ses projets, revoir la diffusion d’informations relatives aux vieillissements avec angle plus positif,...

D’autre part, encourager la citoyenneté des seniors en s’appuyant sur les facteurs qui favorisent la participation sociale :

■ Facteurs environnementaux :

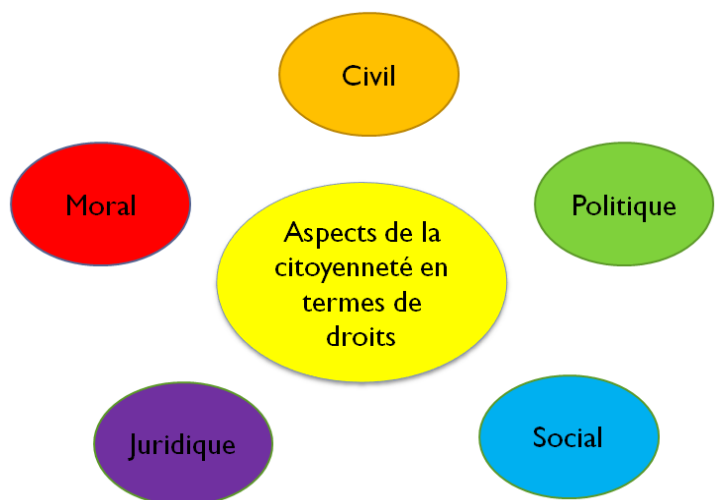
- Habitat,
- Mobilité,
- Communication.

■ Facteurs sociaux :

- Changement de mentalité,
- Développement de l’altérité,

■ Facteurs individuels :

- Transition travail-retraite,
- Capital social, économique et culturel,
- Santé.



## B. La Mobilité

La participation des Seniors à la vie publique passe donc également par la mobilité.




**En effet, l'exercice de la citoyenneté du seniors ne peut se faire que s'il est capable de se déplacer, de se rendre aisément d'un point A à un point B. Une mobilité limitée, peut alors être le signe d'une exclusion du seniors de la société, et donc du débat démocratique.**

La mobilité n'est donc pas subsidiaire, mais fondamentale.

Lorsque l'on parle de la mobilité des seniors, deux distinctions sont à faire :

-  La mobilité du senior,
-  La mobilité du senior « Personne à Mobilité Réduite » (PMR).

Lors de nos travaux, nous avons mis en lumière trois types de mobilités pour les seniors avec, pour chacun, des obstacles pour les seniors :






-  Les mobilités douces (marche à pieds, vélo,...) : coût d'un vélo électrique, défaut d'aménagement du territoire, insécurité, manque de signalétique,...
-  Les transports publics (bus, train, métro) : problème de maillage du territoire et de l'organisation du réseau, prix des transports publics ou des limites horaires imposées, problème d'accessibilité pour les PMR,...
-  La mobilité automobile (voiture, scooter,...) : réticences des assurances, manque de places de parking PMR

Ces différents éléments sont des freins à la citoyenneté des seniors auxquels il y aurait lieu de pallier.



## C. Les nouvelles technologies

Dans une société ultra-connectée, où de plus en plus de services sont disponibles en ligne, difficile de ne pas penser aux difficultés rencontrées par les seniors qui doivent apprivoiser ces nouvelles technologies.

Même si les seniors de demain seront pour la plupart des adultes familiarisés aux nouvelles technologies, il ne faut pas délaisser ceux d'aujourd'hui qui ont de plus en plus besoin de ses nouvelles technologies dans leur vie quotidienne :




-  Opérations bancaires,
-  Contacts avec les enfants et petits-enfants via les réseaux sociaux,
-  Recherche d'emploi pour certains seniors,
-  Déclaration d'impôts,
-  Documents administratifs du Service Public disponibles en ligne,



-  Suivi des transports en communs (site internet et applications mobiles TEC, SNCB,...)
-  ...

Ce problème de « connexion » des seniors crée une forme de solitude et d'isolement qui fait parfois obstacle à leur participation à la vie publique.







Pour pallier à ce problème de la fracture numérique, certaines villes ont mis en place des formations ou d'autres infrastructures :

-  La Province de Liège avec son projet Mobi'TIC ;
-  Bruxelles, depuis 2018, les « Espaces S » ;
-  La plupart des communes de Wallonie qui disposent d'un Espace Public Numérique (EPN).

## D. Les revenus




Notre réflexion se base essentiellement sur la situation des revenus des personnes âgées en fonction de leur carrière, leur vie d'adulte, leur situation individuelle ou familiale. Quel sera l'impact des choix de vie, des carrières professionnelles, de la situation familiale sur les revenus des seniors ?

Les revenus des seniors sont en lien direct avec les conditions vécues. On peut citer comme principales sources de revenus les éléments suivants :

-  Les pensions ;
-  Les assurances-groupes, les conventions collectives de travail sectorielles ;
-  L'épargne-pension ;
-  Être propriétaire de son logement ;
-  Des allocations sociales :
  - La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées)
  - L'APA (aide aux personnes âgées)
-  Biens personnels.

Les revenus des seniors sont bien un frein à leur implication dans la vie publique dès lors que les déplacements, les soins, l'alimentation, l'énergie, l'habitat,...ont un coût, des choix économiques doivent être faits par les seniors, au détriment de leur vie sociale.


**De nos travaux, débats et échanges sont mises en avant les pistes suivantes :**


-  Améliorer l'information quant aux revenus des seniors et aux aides disponibles ;
-  Réfléchir plus en « niveau de vie » et moins en « revenu » ;
-  Harmoniser les pensions autour de 3 règles essentielles :

- un montant forfaitaire pour toutes et tous,
- un pourcentage identique pour tous des revenus passés,
- tous les revenus participent au financement des pensions.

 Changer la fiscalité immobilière

 Une allocation loyer pour les isolés

 Une assurance-autonomie financée par un impôt progressif (additionnels à l'IPP) couvrant un large spectre de dépenses dans et hors logement

 Un prix de séjour en MR(S) proportionnel à la pension

 Continuer à bien financer les soins de santé

 Soutenir les aidants-proches

 Mener une politique du logement globale

## E. La santé

La santé des seniors génère de nouveaux enjeux économiques, juridiques et sociétaux. Les personnes qui vieillissent doivent être à même de bénéficier d'une qualité de vie suffisante pour leur permettre d'avoir une hygiène de vie adéquate et de se soigner au mieux en cas de soucis de santé.


Défendre l'accès à la prévention et aux soins est donc indispensable. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour que les personnes vieillissantes puissent rester autonomes et responsables de leur santé. Elles doivent aussi pouvoir choisir sereinement la fin de vie qu'elles souhaitent.

Lors de notre 4<sup>ème</sup> Colloque 2018, sur les « Santé des Seniors », les maisons médicales ont été présentées et notamment celle de Ransart dans le Hainaut.

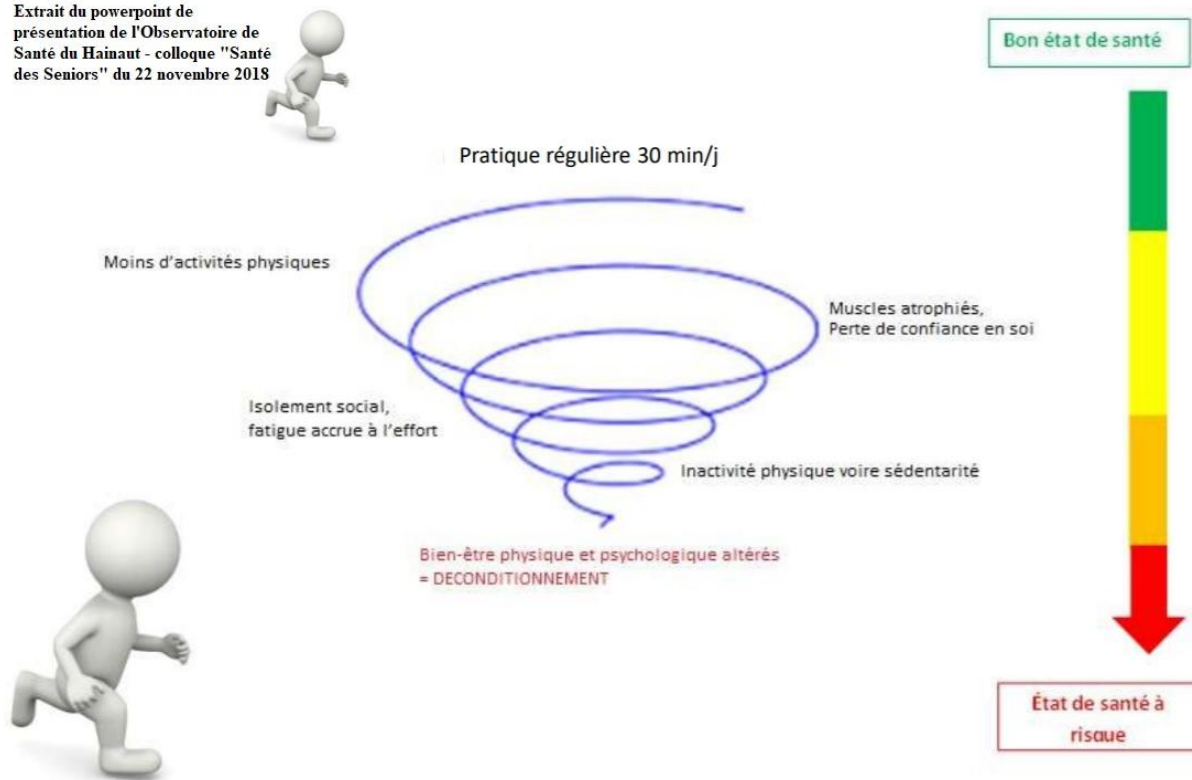
Les seniors présents ont marqué leur intérêt pour cette formule et ont été rejoints par ceux qui se soignent déjà dans des maisons médicales et

Les éléments suivants ont été salués et mis en avant :

 Le coût réduit des soins,

 La centralisation, dans beaucoup de ces maisons médicales, des soins proposés (infirmier/ières, kinés, médecins généralistes, psychologue,...)

Compte tenu des problèmes de mobilité et de revenus des seniors en particulier, les maisons médicales centralisent pour la plupart les besoins en soins des seniors, en limitant les coûts.









Le second thème abordé lors de ce colloque fut l'alimentation et l'activité physique.

En effet, une bonne alimentation est indispensable pour garder une bonne santé et permet de réduire les risques de maladies et l'aggravation des affections chroniques.




L'activité physique a elle aussi toute son importance, permettant d'une part de rester en meilleure santé et actif plus longtemps, mais permettant également d'éviter la spirale du déconditionnement.

**Des débats et réflexions autour de la santé des seniors, les pistes suivantes pourraient être suivies par le monde politique :**






-  L'amélioration de l'accès aux soins de santé et à la prévention, pour tous les seniors par une information continue et adéquate ;
-  L'augmentation du remboursement de certains traitements et actes médicaux onéreux, particulièrement dans le cas des maladies chroniques ;
-  La formation adéquate des soignants en gériatrie (médecins, infirmiers, aides à domicile...) ;
-  La création d'infrastructures adaptées pour le sport et les autres activités physiques qui permettraient aux seniors de nouer ou de maintenir des liens sociaux ;
-  L'accès aisé à une alimentation saine et équilibrée que ce soit à domicile ou en institution ;
-  Le développement des places de soins palliatifs dans les maisons de repos (et de soins) et les hôpitaux ;

## F. Les lieux de vie

Les questions liées aux lieux de vie rejoignent une série de questions traitées dans d'autres thèmes de notre recherche, précédemment traités :







-  Les revenus : ils sont une des composantes importantes de l'accès ou du maintien dans son lieu de vie. Le coût du logement augmente considérablement :
  - Pour ceux qui ne possèdent pas leur logement, les coûts de location peuvent rendre l'accès à un logement décent très difficile, surtout si l'on veut rester dans son environnement social habituel.
  - Pour ceux qui sont propriétaires de leur logement, l'entretenir est parfois au-delà de leurs moyens.
-  La mobilité : à l'intérieur ou autour de son lieu de vie, est un des facteurs qui rendent le lieu de vie agréable ou tenable. Deux considérations sont à analyser :
  - Est-ce que la mobilité à l'intérieur de l'habitat est adaptée ?
  - Est-ce que le quartier propose des services proches et/ou des moyens de transport faciles et fréquents ?
-  Les nouvelles technologies : elles permettent les liens sociaux et interviennent dans le confort du lieu de vie et dans la sécurisation de l'habitat.

Il existe un éventail de lieux de vie pour personnes âgées valables, adaptés et épanouissants. Pour brosser un tableau de ces possibilités, nous distinguons plusieurs catégories :

-  À domicile :
  - Les aides à domicile,
  - L'aménagement du lieu de vie,
  - Les formules de jour pour passer du temps ailleurs, avec d'autres.
-  Habitat de courte durée : modèle « 1 toit 2 âges »
-  Habitat de longue durée : « habitat kangourou »
-  Habitats groupés /Lieux de vie permanents :
  - Habitat groupé intergénérationnel
  - Habitat groupe pour seniors
-  Lieux de vie institutionnels :
  - Résidence service
  - Maison de Repos (MR)
  - Maison de Repos et de Soins (MRS)

Quel que soit le choix, il faut « *parler plus tôt du plus tard* ». Cette réflexion invite à réfléchir soi-même et avec son entourage aux différentes possibilités de lieux de vie. Cette démarche permet à la personne de rester actrice de sa vie.

## **Il est dès lors essentiel pour les pouvoirs publics de :**

-  Veiller à la dignité et au respect des personnes qui avancent en âge.
-  Être attentif aux revenus et aux moyens financiers qui permettent d'assurer un lieu de vie adapté et décent.
-  Apporter du support à tous les moyens de prévention et d'anticipation
-  Mener une vaste campagne d'information et de sensibilisation à l'anticipation en matière de lieux de vie.
-  Faciliter l'émergence d'initiatives alternatives en matière de lieux de vie en clarifiant le cadre juridique et fiscal (colocation, cohabitation, etc.).
-  Faciliter l'accès à des aides à domicile en formant, valorisant et augmentant les professionnels des aides et soins à domicile.

## 4. Conclusions

La Coordination des Associations de Seniors (C.A.S), existe depuis 2004. C'est donc depuis 15 ans qu'elle défend le bien-être des seniors. Les publications, les collaborations et les demandes de rencontre croissantes démontrent l'intérêt des pouvoirs locaux, des seniors des différentes communes et de nombreuses associations quant à ses travaux.

Le statut d'association « coupole » dont bénéficie la Coordination lui permet de porter la voix de la plupart des seniors de Wallonie-Bruxelles.

En effet, pour rappel, la Coordination est composée de 12 associations membres lesquelles émergent des principales tendances politiques et sociales de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le premier atout de ce statut particulier d'association coupole est de lui permettre de centraliser les travaux de ses membres afin de pouvoir, par le biais de ses publications, rendre des avis au Gouvernement tel que précisé dans le décret qui reconnaît la Coordination en qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Compte tenu de la mise en commun des travaux de tous nos membres, les avis émis sont d'autant plus importants qu'ils représentent la position commune de 12 associations de Seniors en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le second atout de la Coordination est de pouvoir compter sur ses membres afin de relayer les informations, études et analyses.

En effet, la Coordination, bien que contrôlée par le service d'Éducation Permanente de la Fédération-Wallonie, n'est pas une association reconnue « éducation permanente ». Par conséquent, elle ne dispose pas non plus du budget annuel alloué à celles-ci, raison pour laquelle la Coordination est beaucoup plus limitée par exemple dans le cadre de l'analyse des projets et propositions de décret.

Depuis 2017 avec le lancement du grand projet des « Assises des Seniors », c'est toute l'équipe de la Coordination qui a travaillé ensemble afin de proposer aux associations, aux politiques, aux membres des Conseils Consultatifs Communaux et à toute personne intéressée, des journées de présentations de travaux et d'études relatives à des thèmes qui concernent directement les seniors.

Cette année 2019 a clôturé ces « Assises des Seniors » avec les deux derniers colloques relatifs aux « Lieux de Vie des Seniors » et à la « Citoyenneté des Seniors », mettant en lumière les problèmes relatifs au logement des seniors et à leur citoyenneté et en proposant en parallèle des pistes de solutions.

À l'image de ce que l'on attend des Conseils Consultatifs Communaux des Aînés, la Coordination met en évidence les besoins et attentes des seniors, tout en proposant des pistes de solutions réalistes à destinations des politiques ayant des matières seniors dans leur portefeuille.

Cette année 2019 a également été marquée par les demandes d'intervention suite à la lettre de recommandations émises après les élections d'octobre 2018. Preuve que les Échevins des Seniors, Présidents de CPAS et membres des CCCA ont pris acte de cette lettre de

recommandations et souhaitent en discuter afin de mettre en place des choses pour les seniors de leur commune.

Confortée par les retours des participants aux différents colloques des Assises et par l'intérêt porté notamment par les communes quant à sa lettre de recommandation, la Coordination souhaite plus que tout continuer son travail pour le bien-être des seniors.

Il entre donc dans les intentions de la Coordination de lancer de nouveaux projets pour les années prochaines, notamment sur base des acquis développés durant les Assises des Seniors qui outre leurs succès ont donné lieu à des demandes de suite ou d'autres colloques à destination des seniors.

La Coordination prévoit donc de continuer ce travail capital au vu du nombre croissant de seniors. Pour rappel, selon le Bureau Fédéral du Plan, les seniors devraient représenter 25,8% de la population en Belgique en 2071.

Au vu de ces observations, la Coordination se doit, pour les aînés d'aujourd'hui et de demain, de continuer à informer la société civile, les médias et les pouvoirs publics des besoins, attentes et recommandations des seniors.

C'est dans cette optique que la Coordination entend continuer à mettre en place de nouveaux projets autour du « **Bien-être des seniors en Fédération Wallonie-Bruxelles** » pour les prochaines années.

Tout d'abord, au vu des retours des différents colloques des Assises des Seniors, la Coordination entend organiser de nouveaux colloques certains dans la continuité des thèmes déjà présentés, d'autres plus ciblés comme par exemple la psychologie des seniors.

La coordination envisage, en outre, la création de documents utiles, à destination du monde associatif, des CCCA ou de toute autre personne intéressée, notamment une cartographie des matières seniors pour chacun des niveaux de pouvoir, ou encore une note d'information relative aux déclarations de politique générale.

Par ailleurs, compte tenu de la demande des CCCA et des associations de seniors, la Coordination, souhaiterait mettre en place des formations à destination de ces publics pour informer et partager quant aux seniors, comme par exemple en cas de nouveau décret, ou encore présenter les documents relatifs à la cartographie des matières seniors et des déclarations de politique générale.

Outre ces projets, la Coordination réagira en fonction de l'actualité. Les projets que la Coordination souhaite mettre en place vont donc dépendre de l'actualité politique de ces prochaines années.

L'ensemble des projets de la Coordination ont comme principal but de faire connaître et de défendre les besoins et attentes des Seniors, ce que la Coordination fait depuis 15 ans et compte bien continuer à faire.

## 5. Plan d'action en vue d'une demande de renouvellement de la reconnaissance « Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles »

*Tout d'abord, il est important de rappeler que la Coordination des Associations de Seniors dispose d'un statut unique d'association « coupole » qui fait sa force. La Coordination est contrôlée par le service d'éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **bien qu'elle ne soit pas une association d'éducation permanente**, la C.A.S. dépendant d'un décret distinct du 26 mai 2011.*

La Coordination entend promouvoir le bien-être des Seniors en Fédération Wallonie-Bruxelles par le biais de différents projets développés ci-dessous, mais également en étant vigilante quant aux actions des nouveaux gouvernements.

C'est justement cette volonté d'être réactifs, de ne pas s'enfermer dans un calendrier qui sera peut-être dépassé dans quelques mois – mais au contraire de rester au plus près des besoins et de l'actualité des aînés – qui nous empêche ainsi de former un plan d'action complet et tout prêt pour les années à venir. En effet, il nous est malheureusement – mais logiquement – très difficile, sinon impossible, de prédire quelles seront les urgences ou les sujets qui vont s'imposer durant ces années.

Le décret de la Commission des Seniors de la Fédération Wallonie Bruxelles confie à sa commission des seniors les missions suivantes :

Mission 1 : Émettre des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement ou de l'un de ses membres ou du Parlement, notamment dans le cadre du processus d'adoption des projets et propositions de décret, sur toutes les matières relevant des compétences de la Communauté française qui présentent un lien avec les intérêts des seniors et leur participation active à la société ;

1

Mission 2 : Informer et sensibiliser ses membres ainsi que la société civile, les médias, les responsables politiques, économiques, sociaux sur toutes questions, analyses, études et actions relatives aux seniors ;

2

Mission 3 : Constituer un espace d'échange d'informations et de bonnes pratiques pour les associations de seniors de la Communauté française ;

3

Mission 4 : Assurer une fonction de représentation des associations de seniors de la Communauté française auprès de tout organe consultatif des aînés faisant appel à sa participation ou à son expertise.

4



Le principal projet de la Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour cette reconnaissance 2020-2023 sera « **Le bien-être des Seniors en Fédération Wallonie-Bruxelles** ».

Vous trouverez donc ci-dessous une liste de projets que la Coordination, avec le soutien et la collaboration de ses associations membres, souhaite mettre en place dans les prochaines années.

### **Amélioration de la représentativité de la CAS :**

**2**

La Coordination a prouvé qu'elle était connue de la presse par ses sollicitations et interventions dans celle-ci, aussi bien écrite que télévisée, notamment durant l'année 2018.

**3**

Aujourd'hui la Coordination souhaite éditer un dépliant de présentation, à distribuer sans modération, et lequel reprendrait notamment la liste de ses membres, ses missions et quelques unes de ses réalisations.

### **Rédaction d'un document d'information sur la répartition des matières relatives aux seniors :**

**1**

Suite aux différentes réformes de l'État ces dernières années, des compétences relatives aux seniors ont été transférées à d'autres niveaux de pouvoirs. Il entre donc dans les intentions de la Coordination de dresser une cartographie des compétences seniors par niveau de pouvoir.

**2**

Ce document sera distribué à toutes nos associations afin de les aider dans leurs travaux et sera également mis en ligne sur notre site internet afin d'être accessible à toutes et tous.

**3**

### **Rédaction d'une note d'information sur les déclarations de politique générale :**

**1**

La Coordination souhaite analyser les différentes déclarations de politique générale afin de pouvoir utilement réagir et attirer l'attention de chacun des gouvernements sur les besoins et attentes des seniors au niveau régional, communautaire et fédéral.

**2**

Les documents issus de ces analyses seront communiqués à nos associations membres pour leurs futurs travaux et mis en ligne sur notre site internet pour toute autre personne ou association intéressées.

## **Organisation de formations décentralisées :**

**2**

À la demande des membres de la CAS et de nombreux CCCA, la Coordination souhaite pouvoir mettre en place des journées de formation et/ou de présentation sur les matières Seniors.

**3**

L'idée étant que la Coordination, sur base de la note de répartition des compétences seniors, informe les CCCA de leur pouvoir d'action au niveau communal. Et, en outre, les informer des nouveaux décrets relatifs aux seniors après analyse de ceux-ci par les membres de la Coordination. De plus, ces formations décentralisées permettraient de rappeler et expliquer l'ordonnance concernant les CCCA à Bruxelles et la circulaire pour les CCCA en région wallonne.

La Coordination souhaiterait également mettre en place des échanges formalisés entre les CCCA afin de partager les bonnes pratiques de chacun d'eux.

## **Organisation de colloques : (propositions de contenu sur base des observations et retours des Assises des Seniors 2017-2019)**

**1**

- la psychologie des Seniors, notamment en collaboration avec Monsieur ADAM, Docteur en Psychologie à ULiège,

**2**

- l'évolution des revenus des Seniors (montants, piliers, ...),

- l'accès aux soins des Seniors (qui, comment, aides,...),

**3**

- les lieux de vie des seniors,

- l'accès au logement des seniors,

- les médias et les seniors (les médias, leur vision des seniors, leur influence sur le point de vue de la société civile,...) ;

## **Organisation de la mise à jour des études sur les CCCA en Wallonie et à Bruxelles :**

**2**

En 2011, en collaboration de Madame Thérèse CASMAN de l'ULiège, la coordination avec lancé une étude sur les CCCA en Wallonie. En 2013, en collaboration avec Madame Sylvie CARBONNELLE de l'ULB, une nouvelle étude a été mise en place pour les CCCA de Bruxelles.

**4**

La Coordination envisage donc de proposer à la Fédération Wallonie Bruxelles et aux régions concernées d'actualiser ces deux études, avec l'appui de Mesdames CASMAN et CARBONNELLE, afin de mettre en avant l'évolution des CCCA de nos jours.

## Mise à jour de la liste des CCCA existants :

**2**

Suite aux élections communales de 2018, il y a lieu de mettre à jour la liste des CCCA existants sur le territoire de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

**3**

De nouveaux contacts au sein des communes doivent être pris afin de lister les CCCA existants, de disposer de la liste de leurs membres ainsi que d'une personne de contact au sein de chacun d'eux, dans le respect de la Règlementation Générale sur la Protection des Données (RGPD).

**4**

## Demande de reconnaissance de la Coordination des Associations de Seniors au niveau Régional :

**1**

Les associations membres de la Coordination soutiennent l'introduction d'une demande de reconnaissance, au niveau des régions, de la Coordination des Associations de Seniors, notamment compte tenu du nombre de compétences Seniors dépendant des régions.

**2**

La Coordination envisage donc la possibilité d'introduire une demande de reconnaissance également au niveau régional.

**3**

**4**

## Création d'un Conseil Consultatif Régional des Aînés (CCRA) :

**1**

Jusqu'à présent, il existe, au niveau communal, le Conseil Consultatif Communal (CCCRA) des Aînés et au niveau Fédéral, le Conseil Consultatif Fédéral des Aînés (CCFA).

**2**

Il semble par conséquent logique qu'il puisse exister un lien entre les deux, au niveau régional, et la Coordination souhaite donc promouvoir la mise en place d'un Conseil Consultatif Régional des Aînés (CCRA) dans chaque région.

**3**

**4**

## **Création d'une carte « S » - Carte Seniors :**

**2**

L'accès à la culture est importante pour tous les âges, mais elle l'est d'autant plus pour les seniors. En effet, l'accès à des événements culturels peut permettre aux seniors d'éviter, ou à tout le moins limiter, leur isolement.

**3**

La création d'une carte « S » octroyant des tarifs préférentiels aux seniors permettrait donc à ceux-ci de garder une place dans la société, de maintenir une vie active et des liens sociaux qui influencent la qualité de vie des seniors.

La Coordination entend soumettre un dossier à la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de promouvoir et soutenir la création d'une carte « S ».

## 6. Annexes

1. Lettre de recommandations de la Coordination à l'attention des élus politiques
2. Brochure « Citoyenneté des Adultes Âgés »
3. Brochure « Mobilité des Seniors »
4. Brochure « Assises des Seniors : Thématiques et enjeux »
5. Brochure « Assises des Seniors : Colloques 2018 »
6. Brochure « Assises des Seniors : Colloques 2019 »